

Infos+

Sur le site Internet de la Ville, retrouvez toutes les informations utiles (coupons d'inscription modèle de courrier de demande de remboursement, tarifs, planning, activités).

www.carrieres-sur-seine.fr
→ famille → accueils de loisirs



Les Pierrots

(2 ans et demi à 6 ans)

10 rue Louis-Gandillet

☎ 01 39 14 28 28

alsh.pierrots@carrieres-sur-seine.fr

Les Plants de Catelaine

(6 à 12 ans)

9 rue Éric-Tabarly

☎ 01 61 04 47 82

alsh.plantscatelaine@carrieres-sur-seine.fr



Accueils de loisirs

Inscriptions vacances scolaires 2026/2027



Conditions d'accès et horaires



Au préalable de l'inscription de votre ou vos enfant(s), vous devez avoir constitué un dossier et établi votre quotient familial. En cas d'absence de dossier, aucun accès aux services d'accueils de loisirs ne sera possible.

- L'accès aux accueils de loisirs est ouvert à tous les enfants inscrits dans une école élémentaire (6 à 12 ans) ou maternelle (2 ans et demi à 6 ans) de Carrières-sur-Seine.
- Les Plants de Catelaine sont réservés aux enfants inscrits en élémentaire et Les Pierrots aux enfants inscrits en maternelle.
- Un enfant carrillon scolarisé hors commune peut fréquenter les accueils de loisirs.
- Un enfant demeurant hors commune scolarisé par dérogation à Carrières-sur-Seine peut fréquenter les accueils de loisirs mais sera facturé au tarif exceptionnel.
- L'accueil à la demi-journée est uniquement proposé les mercredis en période scolaire (voir ci-dessous).

Les accueils de loisirs sont ouverts pendant les vacances et les mercredis de 8h à 18h30. L'accueil des enfants se fait entre 8h et 9h et leur départ entre 16h30 et 18h30.

Inscriptions

Durant les vacances scolaires

3 modes d'inscription (avant la date limite cf. tableaux ci-contre) :

- En ligne, via l'Espace famille sur le site Internet de la Ville (paiement par carte bancaire).
- Auprès du Pôle éducation (contact ci-dessous).
- Par correspondance (envoyez à l'adresse le coupon réponse de la fiche d'inscription et le règlement par chèque) cf. fiche d'inscription.

⚠ Passées les dates limites d'inscription via l'Espace famille et auprès du Pôle éducation, vous devrez vous adresser à l'accueil de loisirs concerné ([adresses mails page 4](#)).

Les mercredis

Les familles doivent réserver en ligne via l'Espace famille ou auprès du Pôle éducation **au plus tard 5 jours** avant les dates souhaitées.

Accueils de loisirs :

- Journée complète : 8h-18h30 ou
- Matinée avec repas : 8h-13h30 ou
- Après-midi sans repas : 13h30-18h30

⚠ Passées les dates limites de réservations (ci-contre), aucune place ne pourra être attribuée. Pour tout renseignement complémentaire, les agents du service se tiennent à votre disposition.

Toussaint 2026

Date limite d'inscription jusqu'au vendredi 2 octobre 2026 via l'espace citoyens, par courrier ou au Service des Affaires Scolaires

19-20-21-22-23 octobre
26-27-28-29-30 octobre

Demande de remboursement jusqu'au vendredi 2 octobre 2026*

Noël 2026

Date limite d'inscription jusqu'au vendredi 4 décembre 2026 via l'espace citoyens, par courrier ou au Service des Affaires Scolaires

21-22-23-24 décembre
28-29-30-31 décembre

Demande de remboursement jusqu'au vendredi 4 décembre 2026*

Hiver 2027

Date limite d'inscription jusqu'au vendredi 29 janvier 2027 via l'espace citoyens, par courrier ou au Service des Affaires Scolaires

08-09-10-11-12 février
15-16-17-18-19 février

Demande de remboursement jusqu'au vendredi 29 janvier 2027*

Printemps 2027

Date limite d'inscription jusqu'au vendredi 26 mars 2027 via l'espace citoyens, par courrier ou au Service des Affaires Scolaires

05-06-07-08-09 avril
12-13-14-15-16 avril

Demande de remboursement jusqu'au vendredi 26 mars 2027*

Juillet 2027

Date limite d'inscription jusqu'au vendredi 18 juin 2027 via l'espace citoyens, par courrier ou au Service des Affaires Scolaires

05-06-07-08-09 juillet
12-13-15-16 juillet
19-20-21-22-23 juillet
26-27-28-29-30 juillet

Demande de remboursement jusqu'au vendredi 18 juin 2027*

Août 2027

Date limite d'inscription jusqu'au vendredi 18 juin 2027 via l'espace citoyens, par courrier ou au Service des Affaires Scolaires

02-03-04-05-06 août
09-10-11-12-13 août
16-17-18-19-20 août
23-24-25-26-27-30-31 août

Demande de remboursement jusqu'au vendredi 18 juin 2027*

* Demande de remboursement à faire par mail à l'adresse ci-dessous



01 30 86 89 39/45 ou 42



sej@carrieres-sur-seine.fr



Pôle éducation

1, rue Victor-Hugo - BP 59 - 78421 Carrières-sur-Seine Cedex

